

porte du continent européen, principalement de Russie ; elle extrait l'huile qu'elle utilise chez elle et dont elle exporte le surplus et elle emploie le résidu, le tourteau, à l'engraissement de ses bestiaux. Elle n'en a pas assez de ce tourteau ; elle en importe du Canada et des États-Unis ; et elle le paie de \$18 à 25 la tonne.

Il nous semble que, dans ces conditions, la culture du lin, en arrière saison au moins, c'est-à-dire s'il reste une pièce préparée qu'on n'ait pas eu le temps de semer, vaudrait mieux que celle du sarrasin si souvent avariée ou détruite par la gelée ; et que, même comme culture principale, elle serait aussi avantageuse, moins risquée et moins difficile à placer que la plupart des récoltes que la routine impose à nos cultivateurs.

C'est une récolte qui demande plus de soin que celle du foin ; mais, est-ce que cela peut arrêter nos cultivateur, si le rendement est proportionnellement plus élevé ?

La graine est prête pour le marché dès le battage et le vannage ; pour la fibre, il faut une préparation plus longue. On fait rouir le lin, c'est-à-dire qu'on le fait séjourner dans l'eau pendant un certain temps, puis on le fait sécher ; on le braye, c'est-à-dire on le passe sous un instrument en bois qui brise et détache les parties ligneuses et dégage la fibre, la *filasse*, puis on peigne cette dernière, qui est alors prête à être vendue à la filature. Le rouissage ne demande que peu de travail manuel, et le brayage ainsi que le peignage pourraient occuper utilement les longues journées de loisir de l'hiver.

Comme résultat, on pourrait, croyons-nous, compter sur le rendement suivant par arpent :

Graine, 10 minots à \$1.00 . . . . .	\$ 10 00
Filasse, 2000 livres à 10c. . . . .	200 00
Total par arpent . . . . .	\$210 00



## L'ÉRABLE EN FRANCE

LES bois d'ébénisterie sont moins taxés, à l'entrée en France, que les bois communs. L'érable moucheté, que nous appelons ici érable piqué est considéré comme bois d'ébénisterie et l'érable blanc comme bois commun. Les fabricants français de mécaniques de pianos, qui emploient beaucoup d'érable blanc d'Amérique, ont demandé que ce bois fût classé comme bois d'ébénisterie. Les autorités n'ont pas acquiescé à cette demande. Elles ont motivé comme suit leur refus :

“ D'après les explications données par le Comité, l'érable moucheté se distingue, même à l'état brut, par des taches ou moires que le polissage fait ressortir et met en relief et qui le différencient nettement des autres variétés d'érable. En raison même de ses qualités spéciales, il est recherché par les industriels du meuble et de la construction du matériel roulant des chemins de fer, qui l'emploient en placage pour la fabrication des meubles riches et boiseries formant le plafond des voitures de luxe de nos Compagnies de chemins de fer. Enfin, par sa valeur qui varie entre 240 fr. et 280 fr. les 1,000 kilogr., l'érable moucheté se confond avec les autres bois d'ébénisterie, tels que le noyer noir d'Amérique et différentes variétés de cèdres dont les prix s'échelonnent de 250 fr. à 300 fr. ”

“ L'érable blanc, au contraire, présente la même con-

texture de fibres que les érables communs. La fabrication des mécaniques de pianos, à laquelle il est employé par quelques facteurs, constitue, non de l'ébénisterie proprement dite, mais de la menuiserie fine. La valeur de l'érable blanc d'Amérique n'est que de 100 à 110 fr. les 1,000 kilog. se rapprochant ainsi de l'érable indigène, qui s'élève à environ 80 fr.

“ Par ces motifs, le Comité a conclu au maintien du classement de l'érable blanc d'Amérique parmi les “ bois communs. ”

Nos propriétaires de bois d'érable trouveront dans la note qui précède l'indication de la valeur courante de ce bois sur le marché français. Mais comme cette valeur est exprimée par 1,000 kilogrammes, il leur faudrait se reporter, pour la conversion, aux données fournies par M. Geo. Balcer, dans son rapport à la Chambre de Commerce du district de Montréal, sur le traité de commerce avec la France.

D'après le tableau du poids moyen d'un mètre cube des diverses essences de bois, tableau employé par la douane française, l'érable pèse 705 kilogrammes, soit 1655 livres par mètre cube. Or 1,000 pieds B. M. équivalent à 2.36 mètres cubes, ce qui donnerait, pour le poids de 1000 pieds d'érable, 1,663 kilos.

D'après ces réductions, la valeur, pour la douane française de l'érable piqué serait de 400 à 465 francs, soit de \$77.20 à \$88.75 les 1,000 pieds mesure de planche, et la valeur de l'érable blanc, de 165 à 175 francs, soit de \$32 à \$34 les 1000 pieds, livrés au port de débarquement.